

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 10 octobre 2020

Suite à la crise sanitaire (covid-19), la réunion du Comité directeur s'est tenue à distance, en utilisant l'outil collaboratif Teams.

Comité directeur (28 membres)

Présents (20)

Raphaël Acher, Michel Appriou, Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Georges Charlon, Jean-Louis Coste, Jean-Louis Debié (CND), François Duchesne de Lamotte (Médecin fédéral), Alain Etienne, Evelyne Falaix (CNCV), Jeff Fauchier, Jean-Marc Galan, Jean-Philippe Gallat, Véronique Gensac (Présidente), Laurence Hulot, Dominique Jean, Bénédicte Lavaut, Marc Nossin, Sonia Ouldali, Thomas Sénac (CNP), Gérard Vieux (Secrétaire général).

Absents excusés (8)

Claude Bredat, Thierry Dufour, Yves Dupin, Camille Fetel, Eric Irvoas, Frédéric Mazzia, Lydie Ledieu-Foglia, Jean-Claude Messmer.

Invités

Gilbert Veber, Pierre Paul Ménégoz (SNMVL).

Direction technique nationale :

Yves Goueslain (Directeur technique).

Secrétariat :

Claude Beaumont.

Rappel ordre du jour

Accueil des participants : 8h45

Début de réunion : 9 h

	Sujet	Type	Intervenant
	Rappel rapide des consignes pour faciliter la tenue de la réunion.	Information	G. Vieux
1.	Tableau de bord licences et accidentologie	Information Débat	JC. Bénintende JM. Galan
2.	Présentation financière et validation du budget révisé	Vote	JC. Bénintende
3.	Grille des licences/assurances 2021	Information	JL. Coste
4.	Point de la Présidente	Information Débat	V. Gensac
5.	Débat : avancement du projet « La Fédération de demain »	Information Débat	JL. Debiée Tous
6.	Débat : Quel développement de la FFVL dans le nouveau contexte sanitaire ? Quelles nouvelles priorités ? Comment faire différemment ? Quelle majoration des frais de fonctionnement ? Quelles actions dans les clubs ?	Information Débat	Y. Goueslain Tous
7.	Vol Passion de demain et futures publications	Information	V. Gensac

Fin de réunion : 12 heures

Le secrétaire général accueille les membres du Comité directeur et rappelle les règles à respecter pour que la réunion se déroule dans les meilleures conditions.

Véronique Gensac souhaite la bienvenue aux participants. Elle regrette d'avoir à nouveau recours à la téléconférence, beaucoup moins conviviale qu'une réunion présentielle.



1. Tableau de bord licences et accidentologie

Tableau de bord

Intervenant : JC. Bénintende

Le nombre de licences délivrées s'avère bon : en fin de saison nous atteignons un chiffre légèrement en dessous de celui de l'année dernière.

Financièrement, la somme générée par les licences atteint le même niveau que l'an dernier.

Le budget prévisionnel a donc été retravaillé en conséquence.

Accidentologie

Intervenant : JM. Galan

Le nombre de déclarations reçues en 2020 est similaire à celui de 2019.

Nous avons reçu sept déclarations d'accident mortel pour le parapente (moins qu'en 2019) et deux concernant le delta (pas d'accident mortel en delta en 2019).

D'autre part nous avons connaissance de six accidents mortels, survenus sur notre territoire pour des pilotes non-licenciés de la FFVL.

Pour plus d'information sur ces accidents consultez le document mis en ligne sur le site internet /sécurité et technique /analyse des accidents : [Accidents mortels depuis janvier 2017, mise à jour suivant actualité](#)

Nous n'avons pas de déclaration d'accident mortel en pratique encadrée en 2020.

La commission Sécurité et technique note une résurgence d'accidents dus au matériel : attache biplace défectueuse, connecteurs qui cassent. Un accident mortel est survenu en biplace, ayant pour cause la rupture d'un écarteur (équipage non licencié de la FFVL). Un pilote a disparu au Nevada suite à priori à un désuspentage total.

Pour l'instant, la fédération se contente de se faire l'écho de ces problèmes techniques. Elle n'a pas d'action vis-à-vis des constructeurs. Ce sujet sera débattu lors d'une des conférences prévues en remplacement du RASMO.

Pour précision le RASMO ayant été annulé en raison de la crise sanitaire, trois téléconférences vont être organisées en remplacement, les 20, 27 et 28 novembre et dont les thèmes seront :

- La gestion mentale – animation : Jacky Bouvard et Delphine Pille
- Accidentalité – animation : Jean-Marc Galan
- Le matériel et son vieillissement – animation : Yves Goueslain.

Ces conférences seront ouvertes à l'ensemble des licenciés de la fédération.

Ces dernières années nous avons axé notre attention sur la gestion des risques. Le matériel était fiable et notre attention sur le sujet s'est détendue. Pour autant il ne faut pas négliger l'état de notre matériel. Thomas Sénac rappelle toutefois que *la bonne gestion du matériel est aussi un facteur humain !*

JM. Galan annonce son projet d'organiser un rendez-vous mensuel d'une heure, afin d'animer le réseau des animateurs sécurité. Un thème différent sera abordé à chaque fois et chaque mois un animateur sera mis à l'honneur. Des rubriques récurrentes seront alimentées. Ce rendez-vous sera ouvert aux pratiquants.

2. Présentation financière et validation du budget révisé

Intervenant : JC. Bénintende

Annexe P2 : Projet de budget prévisionnel révisé et annexe

Pensant que la situation sanitaire liée à la covid-19 aurait un impact important sur la souscription de la licence en 2020, des actions ont été suspendues. Les résultats étant bons, nous avons donc la possibilité de relancer des projets mis en attente.

Un nouveau bilan estimatif prenant en compte la plupart des projets à relancer est donc proposé au vote de ce comité directeur.

Une subvention supplémentaire a été accordée aux sites de vol libre.

Des investissements ont été prévus pour le laboratoire test dont le matériel était vieillissant, et dont la clientèle de paramotoristes se développe.

Certains membres du Comité directeur demandent que le vote du budget soit effectué à la fin de la réunion et au moins après que le point concernant « la fédération de demain » aura été débattu.

Le Trésorier et la Présidente rappellent qu'il s'agit d'un budget prévisionnel : les dépenses ne seront engagées que si nécessaire. La somme de 20 000 € provisionnée pour le dépouillement des réponses au questionnaire réalisé dans le cadre des travaux sur « la fédération de demain » ne sera pas forcément dépensée. Cette dépense a été envisagée dans le cas où la fédération ne pourrait pas effectuer ce travail, notamment avec le concours de Sophie Maurel très occupée par d'autres impératifs.

Il est donc décidé de mettre entre parenthèses la proposition du budgétiser 20 000 € pour le dépouillement des questionnaires et de procéder au vote du budget prévisionnel pour un montant de 126 322 €

Nombre de votants : 20 votants

Résultat du vote « Budget prévisionnel de 126 322 € (sans la prestation dépouillement questionnaires) » :

Pour : unanimité

3. Grille des licences/assurances 2021

Intervenant : JC. Coste

Annexe P3 : grille tarifaire 2021 validée par vote électronique

Les négociations pour renouveler le programme assurances se sont avérées difficiles en raison d'un marché des assurances tendu. Sur une douzaine de compagnies interrogées, une seule a répondu favorablement pour garantir sur un même contrat la responsabilité civile et l'individuelle accident de nos pratiquants.

Grâce au travail accompli afin de limiter les accidents, notamment en biplace et en pratique encadrée, nos statistiques se sont améliorées et nous avons pu ainsi limiter la majoration des primes d'assurance

à 10 % et négocier un contrat pour trois ans. Des fédérations proches de la nôtre se sont vu appliquer une augmentation de 30 % sur un contrat limité à un an.

Jean-Louis Coste rappelle que la couverture en responsabilité civile de nos pratiquants est une charge de la fédération. Cette obligation est inscrite dans le code du Sport.

D'autre part, nous avons pu intégrer à notre programme assurances des garanties nouvelles :

- couverture de la faute inexcusable de la FFVL en cas d'accident ;
- garantie « Dommage Immatériel Non consécutif (DINC) » qui permet de prendre en charge un préjudice financier sans dommage matériel, pour exemple, le pilote qui, accrochant un câble de téléphérique, ne cause pas de dommage au câble mais suspend son utilisation pendant des heures et du coup occasionne un préjudice financier à la société qui l'exploite ; la garantie DINC permet de prendre en charge ce préjudice ;
- une assurance en responsabilité « produit » devrait être mise à disposition des structures qui ont une activité de « revendeur » ;
- le courtier recherche une solution d'assurance « opérateur de voyages » à proposer aux structures organisatrices de séjours.

Pour information le SNMVL se propose d'avoir une agence de voyage. Cette solution a le désavantage de majorer le coût des voyages de façon significative.

Un support de communication, si possible sous forme d'illustrations pratiques, est réclamé à Jean-Louis Coste, afin d'expliquer de façon synthétique ce que couvre le contrat inclus dans la licence et qui n'est pas garanti par le contrat RC Habitation.

Jean-Louis confirme que de plus en plus de contrats « habitation » excluent de la garantie les activités sportives si le souscripteur est adhérent d'une fédération, ou si la pratique est gérée par une fédération. Jean-Louis Coste travaille à la rédaction d'un document récapitulatif des couvertures d'assurance.

Peut-on imaginer de pouvoir un jour harmoniser les contrats d'assurance des fédérations des pays limitrophes ? La fédération est membre de l'EHPU (fédérations européennes) et rencontre donc les autres fédérations. Elles s'entraident, mais il n'y a pas de demande globale de ce type pour l'instant. Les fédérations ont chacune leur propre fonctionnement ; elles ne sont pas soumises aux mêmes obligations en termes d'assurance.

Intégrer d'autres fédérations à notre programme supposerait de cadrer les risques, afin de ne pas le mettre en défaut. Pour autant la FFVL n'est pas fermée aux discussions avec les autres fédérations. Au cas par cas elle peut apporter de l'aide : elle a eu l'occasion de dépanner la fédération portugaise.

Les membres du Comité directeur remercient Jean-Louis Coste pour son travail et le résultat obtenu dans un contexte peu favorable.

4. Point de la présidente

Intervenante : V. Gensac

Annexe P4 – Point de la présidente

Du fait du report des Jeux olympiques, nous ne serons plus obligés de convoquer deux assemblées générales comme nous l'avions prévu. La prochaine assemblée générale se tiendra donc en mars 2021. La date sera arrêtée lorsqu'on connaîtra le calendrier électoral de 2021 dont nous sommes tributaires.



Le prochain Nouv'ailes dirigeants traitera du renouvellement des instances dirigeantes afin de répondre au questionnement de certains CDVL.

Contrairement à nos craintes du printemps, le nombre de licences délivrées pendant l'été a augmenté. Seuls le cerf-volant et le boomerang, tributaires des événements qui ont lieu, ont accusé une baisse due à l'effet désastreux des annulations des manifestations prévues.

Pour le CNK, ses interventions ont eu un réel impact sur la délivrance des licences. À suivre en 2021 afin de voir si les nouvelles passions révélées perdurent et si les arguments fédéraux, hors assurances, seront bien compris et assimilés.

Concernant le cerf-volant, malgré la chute du nombre des licences, des aspects positifs peuvent être relevés : le tuto « fabriquer un cerf-volant » produit pendant le confinement a été largement relayé dans les centres aérés et les mairies ; des entraînements et des stages ont été mis en place, signe d'un regain d'intérêt pour participer et se perfectionner.

Yves Goueslain exprime la nécessité d'être vigilant et proactif pour poursuivre ce joli constat. Il est conforté dans cette idée par différents intervenants et notamment Bénédicte Lavaut qui indique être tout à fait d'accord avec le boomerang et le cerf-volant pour proposer de nouvelles activités aux écoles, centres aérés voire aux maisons de retraite !

Grâce au travail de notre attaché de presse et de la commission Communication nous avons pu véhiculer une bonne image de nos activités. Des clubs y contribuent également davantage en nous transmettant de plus en plus leurs images.

5. Débat avancement du projet « la fédération de demain »

Intervenant : G. Vieux

Annexe P5 - Présentation d'Eric Irvoas

Gérard Vieux présente le compte rendu d'Eric Irvoas suite à l'envoi des questionnaires aux ligues, aux membres des comités nationaux et des commissions fédérales.

Globalement nous avons reçu près de 50 % de réponses :

- ligues = 11 réponses sur 16 envois ;
- comités nationaux = 24 réponses sur 50 envois (PP : 6/13 ; D : 11/13 ; kite et boomerang : deux uniques réponses collectives ; CV: deux ; un FFVL) ;
- commissions = 59 réponses sur 160 envois (1/3 de réponses) ;
- total au 30 septembre = 94 réponses sur 195 envois.

Gilbert Veber informe que la commission Tracté n'a pas été sollicitée. Une vérification sera faite.

Dominique Jean, qui a participé à la rédaction du questionnaire, reconnaît avoir été surpris par la rigueur de celui-ci. L'aspect QCM et didactique, les questions redondantes ne le rendent pas convivial. Il regrette qu'une question ouverte, d'aspect plus philosophique n'y ait pas été intégrée, du type : quelles améliorations pourriez-vous apporter en fonction de vos compétences et de vos envies ? Il s'étonne que le questionnaire n'ait pas été envoyé aux CDVL. Pour autant 50 % de réponses lui semble un résultat plutôt positif.



Le taux de réponse : y-a-t-il un intérêt à renvoyer le questionnaire une seconde fois ?

Les avis sont partagés : pour certains 50 % de réponses est un bon résultat, pour d'autres il est insuffisant pour faire un travail de qualité. On constate que seulement la moitié des membres des commissions ont répondu pour le comité national Parapente et un tiers pour les commissions.

Marc Nossin dit que le taux de réponse est proportionnel à l'intérêt des pratiquants : les réponses obtenues proviennent des membres les plus actifs des commissions ou des comités nationaux.

Pour Bénédicte Lavaut le taux de réponse est un signe à interpréter, à comprendre avec le contenu. Les questions n'étaient pas forcément bien formulées. Néanmoins elle pense que 50 % est un score excellent. La moyenne généralement se situe à 25 %.

Elle indique que le comité national Kite a fait une réponse unique parce que l'administratif n'intéresse pas vraiment les acteurs de terrain qui ne connaissent pas les rouages du fonctionnement fédéral.

Cet avis est partagé par les comités nationaux Boomerang et Cerf-volant.

De plus, il est difficile de susciter de l'intérêt pour un questionnaire.

D'autre part, les disciplines ne sont pas toutes au même niveau de développement, et ne se posent donc pas les mêmes questions. Très peu de lanceurs (boomerang) se soucient du développement de la FFVL. Ils se préoccupent de leur développement personnel à travers leur pratique.

Pour Jean-Louis Debiée la fédération fonctionne bien. Mais elle doit dès maintenant envisager son évolution avec les enjeux à venir : baisse des subventions, évolution du monde... C'est quand tout va bien qu'il faut anticiper et faire évoluer les choses (c'est plus facile) ; compte tenu des enjeux devant nous nous devons le faire mais tous ensemble sinon cela ne marchera pas.

Les réponses au questionnaire contiennent des choses intéressantes et positives qui, de plus sont exprimées anonymement. On prend conscience combien est grand l'écart entre de ce qui est écrit dans les statuts et la réalité. Il souhaite qu'une relance des questionnaires soit faite. Il regrette que comme l'ont dit la Présidente et le Président du CNP, certaines personnes structurantes n'aient pas répondu.

Le dépouillement

Le Bureau directeur propose de s'adresser à un prestataire pour effectuer le dépouillement. Il a pour cela envisagé une provision budgétaire de 20 000 € Un cahier des charges est en cours de rédaction.

Faire appel à un consultant pour le dépouillement permettrait d'être méthodique et d'avoir une vision différente.

Pour Jean-Louis Debiée il est nécessaire de regarder de plus près quelles sont les commissions qui n'ont pas ou peu répondu puis de faire un deuxième tour notamment pour le CNP qui est structurant à la FFVL (plus de 50 % des licenciés) afin de ne pas avoir à payer le consultant externe pour faire ce travail. Il indique qu'il serait anormal de dépenser de l'argent seulement pour faire le dépouillement des questionnaires mais que l'on doit avoir une vision et se prononcer sur l'ensemble du projet en séparant bien entendu les phases.

Pour Marc Nossin, la fédération doit se projeter et envisager la suite : proposer des solutions, mettre en œuvre celles qui seront retenues. Il pense qu'effectivement le dépouillement doit être fait par un organisme extérieur afin de ne pas polluer l'analyse et biaiser la synthèse.

Bénédicte Lavaut n'est pas d'accord. Le dépouillement doit être réalisé en interne. Dans ce contexte elle propose d'apporter ses compétences professionnelles d'analyste. En effet l'inconvénient d'un consultant externe réside en sa méconnaissance du fonctionnement d'une fédération sportive de bénévoles. Cet obstacle devra être compensé par des interviews qui prennent du temps que les bénévoles ne pourront pas forcément accorder.



De son point de vue, la remontée des informations, des pratiques, des besoins et idées d'amélioration pour la fédération de demain est contenue dans les commentaires recueillis lors de l'AG qui a lancé le chantier de la FFVL de demain. En recoupant ces commentaires avec les remarques contenues dans les réponses aux questionnaires, nous obtiendrons une vision plus complète du fonctionnement administratif souhaité et cela permettra de dégager un plan d'action.

On s'intéresse aux statuts et fonctionnement en s'éloignant de la question cruciale de l'harmonisation des disciplines pour développer la marche de la FFVL.

Pour Jeff Fauchier la somme de 20 000 € correspond au budget annuel d'une commission et lui semble exorbitante pour le dépouillement d'un questionnaire.

Marc Nossin souhaite que le Bureau directeur propose au Comité directeur des solutions alternatives, mais complètes. Pas la peine de payer 20 000 € pour un dépouillement si rien n'est fait ensuite. On ne pourra commencer à travailler que lorsqu'on aura un vrai projet à moyen terme, et pas seulement pour le coup suivant. Jean-Louis Debiée partage ce point de vue.

Le Bureau directeur va retravailler le sujet pour revenir avec une(des) proposition(s) mieux définie(s) sur le calendrier, le contenu et le chiffrage.

6. Débat : quel développement de la FFVL dans le nouveau contexte sanitaire ?

Intervenant : Y. Goueslain

Objet du débat : quel développement de la FFVL dans le nouveau contexte sanitaire ; quelles nouvelles priorités ; comment faire différemment ; quelle majoration des frais de fonctionnement ; quelles actions dans les clubs ?

Comment piloter la fédération dans le nouveau contexte sanitaire ? Comment faire différemment ? Annuler des projets pourrait mettre la fédération en panne : le redémarrage pourrait s'avérer compliqué.

Pour la seconde fois, nous assistons à un comité directeur dématérialisé.

Le RASMO a dû être annulé : en remplacement, trois téléconférences sont organisées.

De surcroît, des projets de conférences dématérialisées émergent, comme la réunion mensuelle des animateurs sécurité annoncée par Jean-Marc Galan.

Nous avons bénéficié de l'effet d'opportunité des Français contraints de passer leurs vacances en France plutôt qu'à l'étranger. La fidélisation des nouveaux licenciés est un souci qu'une meilleure communication ne résoudra pas.

2021 ne ressemblera pas à 2020. Il faut sensibiliser les dirigeants de nos structures à la recherche de nouvelles méthodes d'animation.

Les frais de fonctionnement sont impactés : actuellement nous réalisons des économies en organisant des réunions à distance. Lorsqu'on va à nouveau se déplacer, les frais se trouveront majorés par la mise en place des mesures sanitaires (déplacements en voiture, chambres individuelles...).

Selon François Duchesne, Médecin fédéral, il faut aider les clubs à s'organiser, notamment pour les événements. Il nous faut redevenir moteur, utiliser les outils à distance pour développer les échanges, la communication et les actions sur la sécurité (satisfaire le besoin de sécurité de la plupart des gens).

Il indique que nous devons nous préparer à ce que la crise sanitaire dure encore une année. Il faut rester humble : on ne connaît pas la maladie à long terme.

Le travail effectué au printemps était concentré sur les activités des écoles, sur la possibilité d'enseigner et de recommencer à pratiquer. Il s'agit maintenant de relancer la dynamique des clubs pour la prochaine saison : donner des idées d'animations et d'activités conviviales, proposer des protocoles incluant les règles sanitaires afin que les compétitions aient lieu.

Dans un premier temps et pour être concret, la fédération pourrait proposer aux clubs des outils pour dématérialiser leur assemblée générale.

7. Vol Passion de demain

Pour 2021 Vol Passion est maintenu sous sa forme habituelle.

Une réflexion est menée sur un mode de communication plus vaste.

Le sujet est beaucoup plus complexe que le coût de l'abonnement et de son édition : a-t-on besoin d'un magazine dans un format papier ? Quel est son contenu ? Souhaite-t-on en faire un support de communication, auquel cas toutes les informations paraîtraient sur ce support ?

Remarque de Gérard Vieux : le Vol Passion semble d'autant plus nécessaire qu'on a pointé du doigt le manque de sensibilisation des licenciés de terrain à la fédération. Le Vol Passion constitue LE lien licencié-FFVL.

Remarque de François Duchesne : est-ce qu'un seul Vol Passion papier, qui serait un album compilé de toutes les parutions de l'année ne serait pas une solution, le reste étant sous format numérique ? Cela permettrait de concilier les amoureux du magazine sous les deux formats !

Nous avons un peu de temps pour prendre une décision applicable en 2022 ou 2023.

Pour autant, il faut avancer sur ce sujet : on ne peut pas repousser à chaque fois l'échéance.

La souscription de licence pour un prochain millésime débute le 1^{er} octobre de l'année précédente. Le comité directeur après l'AG électorale devra se positionner.

Il serait donc souhaitable qu'un compte rendu des avancées soit transmis au comité directeur après le mois d'avril.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Nombre de votants : 20 votants

	Sujet	Type	
1.	Tableau de bord licences et accidentologie	Information Débat	Bon résultat concernant la souscription de licence. Le nombre d'accidents déclarés est similaire à celui de l'an dernier. Le nombre d'accidents mortels est en baisse pour le parapente. Malheureusement le delta déplore deux accidents mortels en 2020.
2.	Présentation financière et validation du budget révisé	Vote	Budget prévisionnel voté sans la prestation du dépouillement des questionnaires soit 126 322 € Adopté à l'unanimité.
3.	Grille des licences/assurances 2021	Information	Dans un contexte de marché tendu, la négociation a été difficile, la commission Assurances a obtenu une majoration des primes limitée à 10 % et un contrat de trois ans. Ont été intégrées la garantie « faute inexcusable » et la « DINC ».
4.	Point de la Présidente	Information Débat	
5.	Débat : état d'avancement du projet « La Fédération de demain »	Information Débat	Le Bureau directeur va retravailler le sujet pour revenir avec une proposition mieux définie sur le calendrier, le contenu et le chiffrage.
6.	Débat : quel développement de la FFVL dans le nouveau contexte sanitaire, quelles nouvelles priorités, comment faire différemment, quelle majoration des frais de fonctionnement, quelles actions dans les clubs ?	Information Débat	Il faut maintenant relancer la dynamique des clubs pour la prochaine saison : donner des idées aux clubs d'animations, d'activités conviviales. Proposer des protocoles incluant les règles sanitaires afin que les compétitions aient lieu. Dans un premier temps et pour être concret, la fédération pourrait proposer aux clubs des outils pour dématérialiser leur assemblée générale.
7.	Vol Passion de demain et futures publications	Information	En 2021 VP sera maintenu sous son format papier. Nécessité d'avancer sur le sujet afin que le comité directeur d'après l'AG électorale puisse se positionner.